



## VISITE GUIDÉE

# Église Saint-Jean de Montmartre

Par Françoise Hamon,  
spécialiste de l'architecture religieuse du  
XIX<sup>ème</sup> siècle

Lundi 18 mars 2019

À 14h30

# Saint-Jean de Montmartre - Visite guidée

## Une bâtisse religieuse symbole de l'Art Nouveau à Paris

Saint-Jean de Montmartre est la deuxième église Art Nouveau de Paris et est considérée dans l'histoire de l'architecture européenne comme un élément capital de la modernité technique et esthétique. Elle a été intégralement classée aux Monuments Historiques en 1976.

Le curé décide de construire un nouvel édifice car son église Saint-Pierre s'écroule ; il achète en 1892 un terrain irrégulier et en pente. L'architecte Bérard, puis l'ingénieur Cottencin et l'architecte Baudot (élève de Viollet-le-Duc) proposent un projet économique. Après les difficultés administratives et l'opposition des confrères, le chantier est lancé en 1894 mais interrompu sous des prétextes de sécurité. Une intervention politique permet la reprise du chantier en 1902.



En raison de la pente du terrain, l'édifice est constitué de deux sanctuaires superposés : l'église basse, crypte ouverte sur la rue. L'église haute de plan classique (croix latine) est caractérisée par ses « arcs enlacés » gothicisants. La technique du « béton Cottencin » repose sur le principe de poteaux en briques enfilées sur des tiges de fer portant des réseaux métalliques recouverts de ciment fin qui constituent le couvrement.

Les murs extérieurs sont en béton recouverts de briques ornées de pastilles de grès flammé. La façade impressionnante reprend les traditions gothiques interprétées avec des matériaux industriels. Le décor de peintures murales et de vitraux des années 1910/1920 s'appuie sur l'évangile de Saint-Jean. Des sculptures de Pierre Roche, important artiste de l'Art Nouveau, sont intégrées dans le porche.

Lundi 18 mars à 14h30

Rendez-vous devant l'église Saint-Jean de Montmartre au 21 rue des Abbesses, 75018, Paris

Accès :  
 Abbesses

5 € par personne (adhérents)  
10 € par personne (non adhérents)

**Visite limitée à 30 personnes**  
**Inscription par ordre d'arrivée des règlements.**

Inscription et règlement par carte bleue :  
[20 places disponibles, cliquez ici](#)

Inscription et règlement par chèque :  
10 places disponibles, envoyer votre règlement à Patrimoine-Environnement + un e-mail à [claudine.sebille@numericable.fr](mailto:claudine.sebille@numericable.fr)

**Patrimoine-Environnement** : association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins et des ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

**PATRI**MOINE  
Environnement  
LUR - FVASSSEM

**Patrimoine-Environnement**  
6-8, passage des Deux Sœurs - 75009 Paris  
01 42 67 84 00  
[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)